



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 09/05/2023

Publication :
le 19/05/2023

SEANCE DU 15 MAI 2023

Délibération n° D-2023-168

Rétrocession de voirie dans le domaine communal - Impasse
Gustave Flaubert

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Florent SIMMONET

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Aline DI MEGLIO, ayant donné pouvoir à Monsieur François GUYON, Monsieur Hervé GERARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Aurore NADAL, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE

**Direction de la Réglementation et de
l'Attractivité Urbaine**

**Rétrocession de voirie dans le domaine communal -
Impasse Gustave Flaubert**

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Les propriétaires de l'impasse Gustave Flaubert ont proposé à la Ville de Niort de lui rétrocéder cette voie ancienne.

Avant tout transfert dans le domaine public communal, des travaux de réfection de la voirie (émulsion) et de signalisation ont été réalisés conformément aux attentes de la Ville de Niort. Ainsi, un procès-verbal du 31 mars 2023 mentionne la conformité des espaces communs à incorporer dans le domaine public communal.

Il convient d'approuver le transfert de propriété des parcelles à usage de voirie, cadastrées section CV n°300, 299 et 328, moyennant l'euro symbolique, d'une contenance globale de 14a 75ca.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition par la Commune de Niort, moyennant l'euro symbolique, des parcelles cadastrées section CV n°300 (14a 01ca), 299 (11ca) et 328 (63ca), en vue de les incorporer dans le domaine public communal ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes à intervenir à cet effet.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Florent SIMMONET

Jérôme BALOGÉ

